

La gestion de l'offre : une solution à la crise agricole mondiale?

Dans le cadre du Symposium annuel de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est déroulé le 21 avril à Genève, la Fédération canadienne d'agriculture, en collaboration avec la Coalition GO5, a organisé une série de conférences sur « Les politiques et la crise des revenus agricoles dans le contexte des négociations de l'OMC ».

Les objectifs? Faire le point sur les négociations agricoles en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et présenter la gestion de l'offre comme une alternative pertinente aux problèmes que vivent les agriculteurs de la planète.

Le diagnostic est quasi unanime. Les conférenciers invités et les agriculteurs venus des quatre coins du monde – exception faite des Néo-Zélandais – se sont entendus pour dire que la libéralisation des échanges amorcés il y a dix ans, n'a pas été bénéfique pour tous, les revenus agricoles étant stagnants ou en baisse.

« L'une des solutions pour assurer un revenu décent aux producteurs réside dans leur regroupement », a affirmé M. Laurent Pellerin, porte-parole de la Coalition GO5, président de l'Union des producteurs agricoles et conférencier invité à Genève. « Il faut aussi réduire la compétition déloyale des Américains et des Européens, dont les subventions à l'agriculture atteignent des niveaux records », a-t-il ajouté.

Les représentants de la Coalition sont satisfaits des réactions obtenues lors de ces conférences sur l'agriculture. Plusieurs groupes d'agriculteurs à travers le monde songent maintenant à se doter de moyens semblables à la gestion de l'offre pour assurer une mise en marché ordonnée de leurs produits et s'assurer des revenus adéquats.



Des experts et des producteurs agricoles venus des différents continents ont fait le point sur les négociations en cours à l'OMC lors de la conférence organisée par la Fédération canadienne de l'agriculture en collaboration avec la Coalition GO5, le 21 avril dernier à Genève.

Des rencontres fructueuses à Bruges, Dakar et Ottawa

À la fin du mois d'avril, les représentants de la Coalition se sont rendus à Bruges, en Belgique, à l'occasion d'une réunion de la Fédération internationale des producteurs agricoles, et à Dakar, au Sénégal, pour un séminaire sur les négociations agricoles. Ils y ont rencontré des partenaires influents du milieu agricole et politique. En plus de faire connaître notre système de gestion de l'offre, ces rencontres ont permis de tisser des liens avec d'autres pays. Les ministres de l'Industrie

et du Commerce du Sénégal se sont d'ailleurs dits prêts à faire des alliances avec le Canada pour défendre et promouvoir la gestion de l'offre. Le ministre du Commerce souhaite, d'ailleurs, qu'un projet de coopération soit développé avec le gouvernement canadien pour promouvoir la mise en marché du poulet, du riz et de l'oignon au Sénégal.

À la mi-mai, des représentants d'associations d'agriculteurs et d'organisations de la société civile du Canada, du Brésil, de l'Inde et de nombreux pays d'Afrique, se sont réunis à Ottawa pour jeter les bases d'un plaidoyer sur le commerce agricole international. Ils se sont prononcés en faveur de règles commerciales équitables qui favorisent le maintien des fermes familiales et qui respectent la diversité des agricultures locales. En signant une déclaration commune, ils ont aussi affirmé vouloir préserver et promouvoir des politiques comme la gestion de l'offre qui sont actuellement menacées par les négociations de l'OMC.

La gestion de l'offre pourrait être sauvée, croit le nouveau no.1 de l'OMC

L'ancien commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, deviendra le nouveau directeur général de l'OMC à compter du 1^{er} septembre 2005. De passage à Montréal au mois de mai, il a déclaré au journal Les Affaires que « le Canada pourra sauver le système de gestion de l'offre mais qu'il devra sans doute faire certaines concessions ». M. Lamy soutient, en effet, que le Canada devra concilier ses intérêts qui sont, d'un côté, la réduction des subventions européennes et américaines et, de l'autre, la protection de la gestion de l'offre.

Deux études favorables à la gestion de l'offre

Deux études dévoilées récemment viennent appuyer les arguments avancés par la Coalition en faveur de la gestion de l'offre.

La première conclut que la gestion de l'offre est bénéfique pour les producteurs et les consommateurs. Réalisée par M. Daniel-Mercier Gouin, professeur et chercheur à l'Université Laval, cette étude démontre que le prix versé aux agriculteurs canadiens pour leur lait est supérieur aux prix versés dans les autres pays étudiés (États-Unis, France, Pays-Bas, Australie et Nouvelle-Zélande).

Cela ne signifie pas pour autant une augmentation du prix du lait pour le consommateur. Au contraire, le chercheur observe que c'est dans les pays où il y a gestion de l'offre que le prix du lait à la consommation a le moins augmenté au cours de la période étudiée (1981-2002).

La seconde étude porte sur le soutien gouvernemental offert aux producteurs laitiers américains. Elle a été réalisée par M. Peter Clark, spécialiste en commerce international. Celui-ci observe qu'en 2003, les producteurs laitiers américains ont bénéficié de subventions gouvernementales totalisant 13,8 milliards de

dollars américains. Cela signifie que 40 % du revenu gagné par un producteur de lait aux États-Unis provient des coffres de l'État! À l'inverse, les producteurs laitiers canadiens ne reçoivent aucune subvention pour soutenir leur revenu.

Grâce à ce soutien massif, les producteurs américains sont en mesure de vendre leur lait à un prix si bas que peu de pays peuvent les concurrencer. Ce qui permet non seulement aux Américains de protéger leur marché mais aussi d'envahir de nombreux marchés internationaux, notamment dans les pays en développement.

Les études sont disponibles à l'adresse Internet suivante : <http://www.go5quebec.ca/fr/documents.php>



Madame Marielle Fafard, productrice de dindons de Lanaudière, croit qu'il est important de préserver la gestion de l'offre.

Témoignage : Je m'engage pour la survie de ma ferme!

Productrice de dindons dans la région de Lanaudière, Marielle Fafard est grandement préoccupée par les négociations de l'OMC. « J'ai choisi de m'engager dans la Coalition afin d'assurer la survie de mon entreprise et de notre industrie. Le revenu de ma famille dépend directement des activités de ma ferme. Sans la gestion de l'offre, je ne crois pas que nous pourrions concurrencer les producteurs étrangers qui bénéficient de subventions gouvernementales », affirme-t-elle.

Aussi, M^{me} Fafard participe-t-elle activement aux activités de la Coalition GO5, notamment en recrutant de nouveaux membres dans son entourage. « Beaucoup de gens sont liés directement ou indirectement aux activités de fermes comme la mienne. Il est essentiel de les sensibiliser à l'importance de préserver la gestion de l'offre et de les inviter à devenir membre de la Coalition », estime M^{me} Fafard.

Adhésions à la Coalition : du simple au double!

Grâce à l'engagement de personnes comme Marielle Fafard, le nombre de membres de la Coalition a doublé en un an pour atteindre 22 000 membres en juin 2005. Vous pouvez contribuer vous aussi en invitant vos parents et amis à adhérer en ligne à l'adresse suivante : <http://www.go5quebec.ca/fr/formulaire.php> Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera forte!